

Le 6 avril 2021

Procès-verbal de la séance ordinaire du 6 avril 2021 de la Municipalité Paroisse de Notre-Dame-de-Lourdes, tenue par voie de visioconférence le sixième jour d'avril deux mille vingt et un à vingt heures. La séance est tenue par voie de visioconférence conformément aux mesures mise en place par le premier ministre du Québec, Monsieur François Legault.

Sont présents:

M. Jocelyn Bédard, maire
Mme Sandra Chandonnet, conseillère siège no 1
M. Jean-François Carrier, conseiller siège no 2
M. Denis Blier, conseiller siège no 3 (ABSENT)
Mme Jénilie Demers, conseillère siège no 4 (ABSENTE)
M. Pascal Brulé, conseiller siège no 5
M. Yves Payette, conseiller siège no 6

ORDRE DU JOUR

- 1.0 Ouverture de la session régulière
 - 1.1 Mot de bienvenue
- 2.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3.0 Résolution autorisant le maire à intervertir les points à l'ordre du jour
- 4.0 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} mars 2021
- 5.0 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 22 mars 2021
- 6.0 Correspondance et suivi
- 7.0 Rapport des élus et de l'inspecteur municipal
- 8.0 Dépôt du rapport financier
- 9.0 Dépôt des états financiers de l'année 2020 – vérificateur externe
- 10.0 Embauche de l'inspecteur municipal à temps plein
- 11.0 CCU – dérogation mineure – Guy Michel
- 12.0 Octroi du contrat pour le photocopieur
- 13.0 Octroi du contrat pour l'entretien paysager
- 14.0 Proclamer le mois d'avril comme mois de sensibilisation à l'autisme
- 15.0 Renouvellement de l'offre de services professionnels en droit municipal
- 16.0 Appui pour l'obtention d'une clinique de vaccination à Plessisville
- 17.0 Octroi du contrat de services professionnels en urbanisme
- 18.0 Débroussaillage
- 19.0 Nivelage
- 20.0 Traçage de lignes
- 21.0 Comptes à payer
- 22.0 Varia
- 23.0 Questions de l'assemblée
- 24.0 Levée de la séance

Formant quorum, sous la présidence de Monsieur le maire Jocelyn Bédard, Madame Sandie Roux fait fonction de secrétaire.

R21-04-028
Ordre du jour

Il est proposé par Monsieur Jean-François Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit accepté tel que lu.

ADOPTÉE

R21-04-029
Intervertir
les points

Il est proposé par Monsieur Yves Payette et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le maire à intervertir les points à l'ordre du jour.

ADOPTÉE

Le 6 avril 2021

R21-04-030
Procès-verbal
1^{er} mars 2021

Monsieur le maire demande aux conseiller(ères) s'ils ont tous et toutes reçu et lu le procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} mars 2021;

Étant tous et toutes affirmatif(ves), il est proposé par Madame Sandra Chandonnet et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} mars 2021 soit approuvé et signé.

ADOPTÉE

R21-04-031
Procès-verbal
22 mars 2021

Monsieur le maire demande aux conseiller(ères) s'ils ont tous et toutes reçu et lu le procès-verbal de la séance extraordinaire du 22 mars 2021;

Étant tous et toutes affirmatif(ves), il est proposé par Monsieur Jean-François Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 22 mars 2021 soit approuvé et signé.

ADOPTÉE

Lecture brève du courrier reçu au cours du mois et suivi des sessions s'il y a lieu.

Les membres du conseil, incluant le maire, font un résumé de leurs activités municipales au cours du mois.

Madame la directrice générale fait le dépôt du rapport financier 2020.

Le dépôt du rapport financier est approuvé par Madame Sandra Chandonnet.

Madame la directrice générale fait le dépôt des états financiers pour l'année 2020 qui ont été vérifiés par Groupe RDL Thetford / Plessis Inc Comptable agréés.

Le dépôt des états financiers est approuvée par Monsieur Yves Payette.

R21-04-032
Embauche de l'inspecteur
municipal à temps plein

CONSIDÉRANT QUE divers travaux de voirie sont à faire pour l'année 2021;
Il est proposé par Monsieur Jean-François Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers;

QUE l'inspecteur municipal recommence son travail à temps plein à compter du 12 avril 2021 soit de trente-cinq (35) à quarante (40) heures par semaine pour l'année 2021.

ADOPTÉE

R21-04-033
CCU-dérogation
mineure – Guy Michel

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure numéro 20210218 de Monsieur Guy Michel;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif en urbanisme CCU recommande d'effectuer une modification à la demande de dérogation mineure 20210218;

IL est proposé par Monsieur Jean-François Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers;

D'ACCEPTER la demande de dérogation mineure de Monsieur Guy Michel, 319, Rang St-Joseph à Notre-Dame-de-Lourdes avec la modification recommandée par le CCU;

ADOPTÉE

Le 6 avril 2021

R21-04-034
Octroi du contrat pour
le photocopieur

CONSIDÉRANT QUE le contrat pour le photocopieur est arrivé à échéance;
CONSIDÉRANT que le photocopier date de plusieurs années et que les coûts sont moindre en retournant en location avec un appareil neuf;

Il est proposé par Monsieur Pascal Brûlé et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la directrice générale à signer une entente de location d'un photocopieur avec Buropro;

QUE cette entente représente un coût de location de cinquante-sept dollars (57.00\$) avant les taxes mensuellement et ce, pour une durée de soixante (60) mois.

ADOPTÉE

R21-04-035
Octroi du contrat
pour l'entretien
paysager

Il est proposé par Monsieur Yves Payette et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la dépense pour l'entretien des plates-bandes des différents édifices municipaux au coût de neuf cent dollars (900.00\$) taxes incluses au nom de Madame Christine Ouellet pour la saison 2021.

ADOPTÉE

ATTENDU QUE le 2 avril a été déclaré Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme par l'Assemblée générale des Nations Unies et que le mois d'avril est déclaré comme étant le mois de l'autisme au Québec depuis 1984;

ATTENDU QU'encore de nos jours, les personnes autistes et leur famille doivent concilier avec plusieurs préjugés et jugements qui nuisent à leur inclusion alors que plusieurs d'entre elles auraient tout à fait les capacités de prendre une part active à la société;

ATTENDU QU'informer et sensibiliser la communauté aux caractéristiques très variables de l'autisme ainsi qu'aux bons comportements à mettre en place pour accueillir, interagir et intervertir avec une personne ayant un diagnostic du trouble du spectre de l'autisme est la clé pour une société plus ouverte à la différence et pleinement inclusive;

ATTENDU QU'un enfant sur 64 âgé entre cinq (5) et dix-sept (17) ans recevra un diagnostic d'autisme au Québec et que présentement, la prévalence de l'autisme est estimée à 1.5% dans la population québécoise;

Il y a lieu de proclamer le mois d'avril comme étant le mois de sensibilisation à l'autisme et d'inviter les citoyens et citoyennes, peu importe leur milieu, leur rôle ou leur statut, à tout mettre en œuvre pour que les personnes autistes soient pleinement incluses et respectées dans leur milieu de vie.

R21-04-036
Renouvellement offre
de services en droit
municipal

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Notre-Dame-de-Lourdes a recours à des services professionnels en droit municipal tout au long de l'année;

IL est proposé par Madame Sandra Chandonnet et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter l'offre de Lavery, Debilly. S.E.N.C.R.L pour un forfait Classique annuel de mille dollars (1 000\$) taxes en sus pour la période de mars 2021 à février 2022.

ADOPTÉE

R21-04-037
Appui pour l'obtention
d'une clinique de
vaccination à
Plessisville

ATTENDU QUE la vaccination est l'élément clé pour mettre fin à la pandémie de COVID-19;

ATTENDU QUE la mise sur pied de sites de vaccination contre la COVID-19 met en lumière les enjeux d'accessibilité au vaccin pour les personnes âgées à domicile qui peuvent éprouver des difficultés à se déplacer;

ATTENDU QU'il est crucial d'assurer un accès équitable au vaccin pour tous les Québécois, qu'ils demeurent en contexte urbain ou rural;

Le 6 avril 2021

ATTENDU QUE Plessisville est la ville-centre de la MRC de l'Érable et à ce titre, les résidents de la MRC ont l'habitude d'y converger pour y obtenir les services nécessaires à leur santé et à leur bien-être;

ATTENDU QUE la MRC de l'Érable et la Ville de Plessisville présentent une plus forte proportion d'ânés que la moyenne nationale, ce qui met notre population particulièrement à risque d'éprouver des problèmes de mobilité pour se rendre dans un centre de vaccination, d'une part, et de souffrir des complications de la COVID-19, d'autre part;

IL est proposé par Monsieur Yves Payette et résolu à l'unanimité des conseillers de demander au Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec de désigner la Ville de Plessisville, et plus précisément le Centre communautaire ou l'amphithéâtre Léo-Paul Boutin, comme lieu d'accueil d'un site de vaccination contre la COVID-19 et ce, dans les meilleurs délais;

IL est de plus résolu d'inviter les autres municipalités de la MRC de l'Érable à adopter semblable résolution.

ADOPTÉE

R21-04-038
Octroi du contrat de services professionnels

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Notre-Dame-de-Lourdes aura recours à des services professionnels en urbanisme tout au long de l'année;

IL est proposé par Monsieur Yves Payette et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter l'offre de la Boîte d'urbanisme inc pour un taux de quatre-vingt dollars (80\$) de l'heure plus les taxes applicables par heure travaillée par la Boîte d'urbanisme inc.

ADOPTÉE

R21-04-039
Débroussaillage

CONSIDÉRANT QUE des travaux de débroussaillage devront être effectués;

IL est proposé par Monsieur Jean-François Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser des travaux de débroussaillage pour une dépense n'excédant pas onze mille deux cent cinquante dollars (11 250 \$), taxes incluses pour l'année 2021.

ADOPTÉE

R21-04-040
Nivelage

CONSIDÉRANT QUE des travaux de nivelage devront être effectués;

IL est proposé par Monsieur Pascal Brûlé et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser des travaux de nivelage pour une dépense n'excédant pas quatre mille sept cent dollars (4 700\$), taxes incluses pour l'année 2021.

ADOPTÉE

R21-04-041
Traçage de lignes et signalisation

CONSIDÉRANT QUE des travaux de traçage de lignes et de signalisation devront être effectués;

IL est proposé par Madame Sandra Chandonnet et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser des travaux de traçage de lignes et de signalisation pour une dépense n'excédant pas deux mille cinq cent dollars (2 500\$), taxes incluses pour l'année 2021.

ADOPTÉE

R21-04-042
Compte à payer

IL est proposé par Monsieur Pascal Brûlé et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter les comptes à payer pour un montant de cent soixante-douze mille cinq cent soixante-seize dollars et quatre-vingt-dix-neuf sous (172 576.99\$), et d'autoriser la secrétaire – trésorière d'en effectuer le paiement.

ADOPTÉE

Le 6 avril 2021

Varia :

Aucun point

La période de questions s'ouvre à _____ et se termine à _____.
Comme nous sommes en visio conférence aucune période de questions. Je n'ai reçu aucune question de citoyen par courriel ou en personne.

R21-04-043
Levée de la séance

Il est proposé par Monsieur Jean-François Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit levée à 20h16.

ADOPTÉE

MAIRE

Directrice générale / secrétaire trésorière

Je, Jocelyn Bédard, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal.

Initiales